

TARIFS DES FORMALITÉS EN MATIÈRE DE SÛRETÉS MOBILIÈRES

Inscription de privilèges et nantissements

(janvier 2024)

- Privilèges de vendeur et d'action résolutoire
- Nantissements de fonds de commerce (- conventionnel - mesure conservatoire -)
- Nantissements de fonds agricole ou d'un fonds artisanal
- Nantissement judiciaire
- Nantissements de l'outillage et du matériel d'équipement
- Inscription de gage des stocks y compris radiation totale
- Nantissements de parts sociales (conventionnel)
- Nantissements de parts sociales ou de meubles incorporels

- Nantissements de fonds de commerce
- Nantissements de parts sociales

Pour une créance inférieure à 20800€ (sans frais postaux) : 20,57 €

Pour une créance inférieure à 20800€ (avec frais postaux) : 20,57 €

Pour une créance comprise entre 20800€ et 41600€ (sans frais postaux) : 78,62 €

Pour une créance comprise entre 20800€ et 41600€ (avec frais postaux) : 80,38 €

Pour une créance supérieure à 41600€ (sans frais postaux) : 116,12 €

Pour une créance supérieure à 41600€ (avec frais postaux) : 117,87 €

Nantissement de parts sociales (judiciaires): dépôt d'acte en annexe du registre du commerce et des sociétés:
7,26 €

- Gages des meubles corporels

Pour une créance inférieure à 7800€ (sans frais postaux) : 9,7 €

Pour une créance inférieure à 7800€ (avec frais postaux) : 11,46 €

Pour une créance comprise entre 7800€ et 20800€ (sans frais postaux) : 19,37 €

Pour une créance comprise entre 7800€ et 20800€ (avec frais postaux) : 21,12 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (sans frais postaux) : 55,65 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (avec frais postaux) : 57,41 €

- Privilèges de la sécurité sociale et des régimes complémentaires

Pour une créance inférieure à 20800€ : 8,47 €

Pour une créance supérieure à 20800€ : 37,5 €

- Privilèges du Trésor en matière fiscale

Pour une 1ère inscription : 1,82 €

- Nantissements de parts sociales (conventionnel)

Pour une créance inférieure à 20800€ (sans frais postaux): 20,57 €

Pour une créance inférieure à 20800€ (avec frais postaux): 22,33 €

Pour une créance comprise entre 20800€ et 41600€ (sans frais postaux): 78,62 €

Pour une créance comprise entre 20800€ et 41600€ (avec frais postaux): 80,38 €

Pour une créance supérieure à 41600€ (sans frais postaux): 116,12 €

Pour une créance supérieure à 41600€ (avec frais postaux): 117,87 €

- Inscription de gage sans dépossession

Pour une créance inférieure à 7800€ (sans frais postaux) : 9,7 €

Pour une créance inférieure à 7800€ (avec frais postaux) : 11,46 €

Pour une créance comprise entre 7800€ et 20800€ (sans frais postaux) : 19,37 €

Pour une créance comprise entre 7800€ et 20800€ (avec frais postaux) : 21,12 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (sans frais postaux) : 55,65 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (avec frais postaux) : 57,41 €

- Nantissements de fonds de commerce (substitution)

La formalité est gratuite.

- Mesure d'inaliénabilité temporaire de fonds de commerce

Sans frais postaux : 18,14 €

Avec frais postaux : 19,19 €

- Crédit bail en matière mobilière
- Contrat de location

Sans frais postaux : 16,94 €

Avec frais postaux : 17,99 €

- Contrat de vente avec clause de réserve de propriété

Sans frais postaux : 7,26 €

Avec frais postaux : 8,31 €

Renouvellement

- Privilèges de vendeur et d'action résolutoire
- Nantissements de fonds de commerce (- conventionnel - mesure conservatoire -)
- Nantissements de fonds agricole ou d'un fonds artisanal
- Nantissement judiciaire
- Nantissements de l'outillage et du matériel d'équipement
- Inscription de gage des stocks
- Nantissements de parts sociales (conventionnel – conservatoire)
- Nantissements de parts sociales ou de meubles incorporels

Pour une créance inférieure à 20800€ (sans frais postaux) : Tarif non paramétré, veuillez contacter le greffe

Pour une créance inférieure à 20800€ (avec frais postaux) : Tarif non paramétré, veuillez contacter le greffe

Pour une créance supérieure à 20800€ (sans frais postaux) : Tarif non paramétré, veuillez contacter le greffe
Pour une créance supérieure à 20800€ (avec frais postaux) : Tarif non paramétré, veuillez contacter le greffe

- Inscription de gage sans dépossession

Pour une créance inférieure à 7800€ (sans frais postaux) : Tarif non paramétré, veuillez contacter le greffe
Pour une créance inférieure à 7800€ (avec frais postaux) : Tarif non paramétré, veuillez contacter le greffe

Pour une créance comprise entre 7800€ et 20800€ (sans frais postaux) : Tarif non paramétré, veuillez contacter le greffe

Pour une créance comprise entre 7800€ et 20800€ (avec frais postaux) : Tarif non paramétré, veuillez contacter le greffe

Pour une créance supérieure à 20800€ (sans frais postaux) : Tarif non paramétré, veuillez contacter le greffe
Pour une créance supérieure à 20800€ (avec frais postaux) : Tarif non paramétré, veuillez contacter le greffe

Radiation d'inscription de privilèges et nantissements

- Privilèges de vendeur et d'action résolutoire
 - Nantissements de fonds de commerce (- conventionnel - mesure conservatoire -)
 - Nantissements de fonds agricole ou d'un fonds artisanal
 - Nantissement judiciaire
 - Nantissements de l'outillage et du matériel d'équipement
 - Inscription de gage des stocks y compris radiation totale
 - Nantissements de parts sociales (conventionnel - judiciaire)
 - Nantissements de parts sociales ou de meubles incorporels
-
- Nantissements de fonds de commerce
 - Nantissement de parts sociales (conventionnel - judiciaire)

Pour une créance inférieure à 20800€ (sans frais postaux) : 20,57 €

Pour une créance inférieure à 20800€ (avec frais postaux) : 22.33 €

Pour une créance comprise entre 20800€ et 41600€ (sans frais postaux) : 78,62 €

Pour une créance comprise entre 20800€ et 41600€ (avec frais postaux) : 80.38 €

Pour une créance supérieure à 41600€ (sans frais postaux) : 116,12 €

Pour une créance supérieure à 41600€ (avec frais postaux) : 117.88 €

- Gages des meubles corporels

Pour une créance inférieure à 7800€ (sans frais postaux) : 9,7 €

Pour une créance inférieure à 7800€ (avec frais postaux) : 11.46 €

Pour une créance comprise entre 7800€ et 20800€ (sans frais postaux) : 19,37 €

Pour une créance comprise entre 7800€ et 20800€ (avec frais postaux) : 21.13 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (sans frais postaux) : 55,65 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (avec frais postaux) : 57.41 €

- Privilèges de la sécurité sociale et des régimes complémentaires

Pour une créance inférieure à 20800€ (sans frais postaux) : 8,47 €

Pour une créance inférieure à 20800€ (avec frais postaux) : Tarif non paramétré, veuillez contacter le greffe

Pour une créance supérieure à 20800€ (sans frais postaux) : 37,5 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (avec frais postaux) : Tarif non paramétré, veuillez contacter le greffe

- Privilèges du Trésor en matière fiscale

Sans frais postaux : 1,82 €

Avec frais postaux : Tarif non paramétré, veuillez contacter le greffe

- Crédit bail en matière mobilière
- Contrat de location

Sans frais postaux : 16,94 €

Avec frais postaux : 17,99 €

- Contrat de vente avec clause de réserve de propriété

Sans frais postaux : 7,26 €

Avec frais postaux : 8,31 €